



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

GIAT-Industries

Question écrite n° 26513

### Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur la hausse sensible du salaire du président-directeur général de GIAT-Industries. En août dernier, alors que le groupe d'armement français préparait son sixième plan social, son président-directeur général avait obtenu l'accord écrit de la ministre ainsi que celui du secrétaire d'État au budget pour le relèvement de 50 000 euros de son salaire annuel. C'est pourquoi, alors que GIAT-Industries connaît d'importantes difficultés, il lui demande d'indiquer quels sont les critères qui ont été retenus pour entériner cette hausse de salaire de 17 % qui avait déjà été sollicitée par l'intéressé et jugée incompatible avec la hiérarchie des rémunérations des entreprises publiques par les ministres de tutelle du gouvernement précédent.

### Données clés

**Auteur :** [M. Germinal Peiro](#)

**Circonscription :** Dordogne (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26513

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 2003, page 7937